

## Exploitations

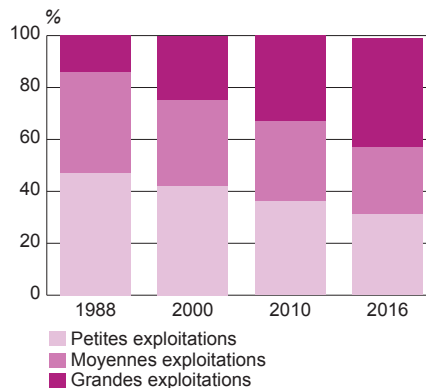
dimension économique  
et spécialisation

En 2016, la France métropolitaine compte 437 000 exploitations agricoles. Leur nombre a baissé de plus de la moitié en 30 ans.

Depuis 2010, le nombre de fermes recule en moyenne de 1,9 % par an. Mais la situation diffère selon la taille économique des exploitations. Entre 2010 et 2016, les effectifs baissent d'environ 4 % par an pour les petites et moyennes exploitations tandis qu'ils progressent de 2 % pour les grandes exploitations. Ces dernières sont désormais les plus nombreuses (42 % des effectifs) et assurent 87 % du potentiel de production agricole (mesuré par la production brute standard dite PBS).

Entre 2010 et 2016, la baisse du nombre d'exploitations est plus marquée dans les spécialisations d'élevage (- 3 % par an) que dans les spécialisations végétales (- 0,5 %) qui résistent mieux, malgré un recul en arboriculture fruitière. Les élevages de bovins mixte ou de porcins et volailles sont particulièrement touchés (- 5,2 % par an). Les fermes groupant culture et élevage sont elles aussi de moins en moins nombreuses (- 3,9 % par an). En 2016, cinq exploitations sur dix sont spécialisées en production végétale contre quatre sur dix en 2000.

### Nombre d'exploitations selon la dimension économique



Champ : France métropolitaine.

	1988	2000	2010	2016
	<i>millier d'exploitations<sup>1</sup></i>			
Petites exploitations	477	278	179	137
Moyennes et grandes exploitations	540	386	312	300
<i>moyennes</i>	393	218	151	115
<i>grandes</i>	147	169	162	185
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 017</b>	<b>664</b>	<b>491</b>	<b>437</b>
France (y c. Dom <sup>2</sup> )	1 067	699	516	...

1. À partir de 2010, une exploitation agricole correspond à un seul SIRET et les structures gérant des packages collectifs sont comptées. Voir glossaire « établissement », « structure collective », « PBS ».  
2. En 2016, le champ de l'enquête structure est réduit pour la Guyane.  
Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000, 2010 et enquête structure 2016

### Orientation technico-économique des exploitations

Effectif d'exploitations	Ensemble des exploitations				<i>dont moyennes et grandes</i>	Production brute standard moyenne			
	1988	2000	2010	2016		Moyennes et grandes exploitations			
	<i>millier d'exploitations<sup>1</sup></i>					<i>millier d'euros</i>			
Grandes cultures	175	126	120	124	82	89	118	130	171
Viticulture	132	98	70	65	49	129	167	195	237
Bovins viande	99	80	60	57	36	83	127	157	90
Polyculture, polyélevage	199	100	62	48	37	56	74	86	206
Ovins, autres herbivores	93	82	56	44	13	52	63	71	89
Bovins lait	175	76	50	41	40	73	101	135	203
Porcins, volailles	54	40	30	22	20	202	287	354	447
Horticulture, maraîchage	34	19	15	15	12	119	156	162	243
Fruits	33	24	19	13	6	69	107	152	187
Bovins mixtes	25	18	11	8	7	154	245	283	214
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 017</b>	<b>664</b>	<b>491</b>	<b>437</b>	<b>300</b>	<b>95</b>	<b>134</b>	<b>160</b>	<b>199</b>

1. À partir de 2010, une exploitation agricole correspond à un seul SIRET et les structures gérant des packages collectifs sont comptées. Voir glossaire « établissement », « structure collective », « PBS ».  
Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000, 2010 et enquête structure 2016

## Exploitations

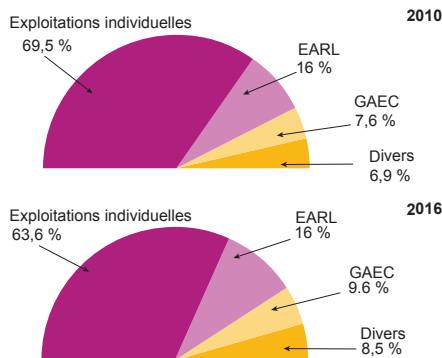
### statut

En 2016, en France métropolitaine, 64 % des exploitations agricoles sont des exploitations individuelles et 36 % sont constituées en sociétés.

Le nombre d'exploitations individuelles (278 000) diminue de 19 % depuis 2010, une baisse supérieure à celle de l'ensemble des exploitations (- 11 %). Les exploitations individuelles sont majoritaires sauf en élevages de bovins, lait ou mixte, et de porcins et volailles. Le statut individuel prédomine dans les exploitations de petite et moyenne taille économique (respectivement 94 et 78 %) mais est moins répandu au sein des grandes exploitations (32 %).

Le nombre d'exploitations de forme sociétaire (157 000) continue de croître (+ 6 %) parallèlement à l'agrandissement des exploitations. Les sociétés ont l'avantage de protéger le patrimoine personnel en le séparant du patrimoine professionnel. Elles permettent aussi de regrouper des moyens matériels, financiers et humains. Les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) sont les formes sociétaires privilégiées, notamment par les grandes exploitations. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), où tous les associés sont exploitants, sont les autres types de sociétés les plus courants.

### Statut des exploitations



	1988	2000	2010	2016
<i>millier d'exploitations<sup>1</sup></i>				
Exploitations individuelles <sup>2</sup>	948,7	538,0	341,7	278,0
Ensemble formes sociétaires et diverses	65,5	123,6	147,1	156,6
EARL	1,6	55,9	78,6	79,3
Gaec	37,7	41,5	37,2	43,0
dont Gaec laitier	...	...	0,4	0,5
Société civile (SCEA ...)	9,9	17,3	23,8	26,4
dont SCL	...	...	0,5	0,2
SA, SARL	2,1	5,0	6,2	7,2
Groupement de fait	14,2	3,9	1,3	0,7
Autres personnes morales	2,6	2,2	2,6	2,8
France métropolitaine	1 016,8	663,8	491,4	437,4

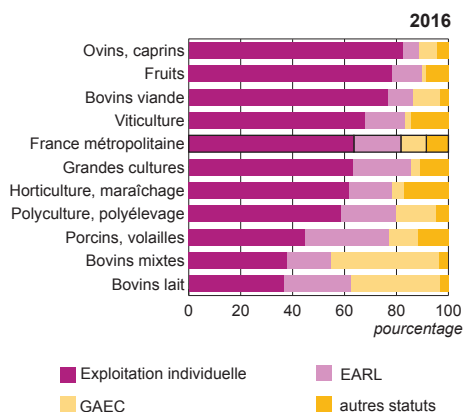
1. À partir de 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret et les structures gérant des packages collectifs sont comptées. Voir glossaire « établissement », « structure collective ».

2. Y compris EIRL et autres personnes physiques.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000, 2010 et enquête structure 2016

### Statut et orientation



Champ : France métropolitaine.  
Source : Agreste - Enquête structure 2016

### Statut et dimension économique

	2016		
	Petites exploit.	Moyennes exploit.	Grandes exploit.
<i>millier d'exploitations</i>			
Exploitations individuelles <sup>1</sup>	129,1	89,6	59,2
Ensemble formes sociétaires et diverses	6,6	24,3	125,7
EARL	2,5	12,0	64,8
Gaec	0,2	5,1	37,6
Société civile (SCEA...)	2,0	5,1	19,3
SA, SARL	1,6	1,8	3,8
Groupement de fait	0,4	0,2	0,2
Autres personnes morales	1,6	0,7	0,5
France métropolitaine	137,3	114,7	185,4

1. Y compris EIRL et autres personnes physiques.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Enquête structure 2016

## Exploitations

surface agricole

En France métropolitaine, la plupart des exploitations cultivent une surface agricole. Seules 2 % des exploitations agricoles ne valorisent pas de SAU. C'est le cas par exemple des apiculteurs ou des éleveurs de volailles hors sol.

En 2016, une exploitation dispose en moyenne de 63 hectares, voire 65 si l'on exclut les exploitations sans SAU. C'est 7 hectares de plus qu'en 2010.

Les grandes exploitations, au sens de la dimension économique, cultivent 73 % de la surface agricole. Elles utilisent en moyenne 111 hectares, soit 61 hectares de plus que les moyennes exploitations. Les petites exploitations ne valorisent que 7 % de la SAU et disposent de 14 hectares en moyenne.

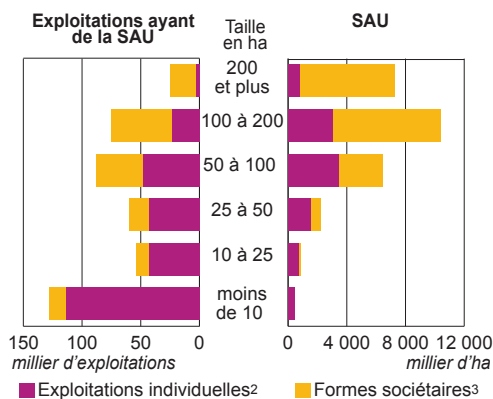
Les exploitations de forme sociétaire utilisent en moyenne 114 hectares, soit 3 fois plus que les exploitations individuelles. L'écart de superficie est plus élevé en viticulture ou en arboriculture où les sociétés cultivent des surfaces 4 fois plus importantes que les exploitations individuelles. En revanche, l'écart de surface est plus réduit dans les élevages de bovins mixtes : les formes sociétaires y cultivent en moyenne des superficies 2 fois élevées que les exploitations individuelles.

### Surface agricole utilisée moyenne par spécialisation et statut en 2016

	Ensemble	Exploitations individuelles <sup>1</sup>	Formes sociétaires <sup>2</sup>
<i>hectare par exploitation ayant de la SAU</i>			
Bovins mixte	119	69	151
Bovins lait	91	58	110
Polyculture et polyélevage	91	49	144
Grandes cultures	87	46	156
Bovins viande	72	51	143
Porcins, volailles	58	35	77
Ovins, caprins et autres herbivores	35	25	83
Viticulture	17	9	33
Fruits	16	10	39
Maraîchage et horticulture	10	6	16
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>65</b>	<b>36</b>	<b>114</b>

1. Y compris EIRL et autre personne physique.  
 2. Y compris autres personnes morales.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : Agreste - Enquête structure 2016

### Surface agricole utilisée des exploitations en ayant<sup>1</sup>

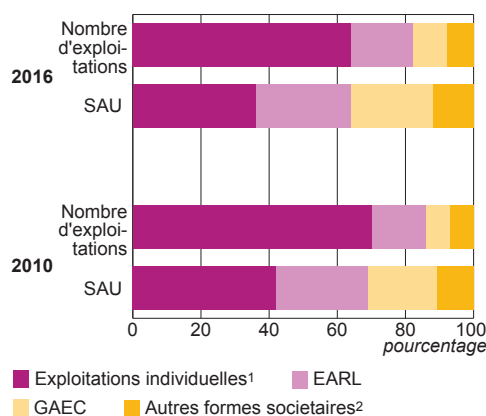


### • SAU moyenne selon la taille économique

Taille économique des exploitations*	2010		2016	
	hectare par exploitation en ayant	part (%) dans la SAU totale	hectare par exploitation en ayant	part (%) dans la SAU totale
Petite	12	7	14	7
Moyenne	47	22	50	20
Grande	103	71	111	73
<b>Ensemble</b>	<b>57</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>100</b>

\* Calculé avec les coefficients « 2013 ».  
 1. Y compris les structures gérant des packages collectifs.  
 2. Y compris EIRL et autres personnes physiques.  
 3. Y compris autres personnes morales.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2016

### SAU et exploitations selon leur statut juridique



1. Y compris EIRL et autres personnes physiques.  
 2. SA, SARL et autres personnes morales.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2016